

# Brevet Professionnel

## Responsable de chantiers de Bûcheronnage manuel et de Débardage



### FORÊT - ESPACES NATURELS



Centre signataire de la charte H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap

Dates prévisionnelles 2026-2027 : 07/09/2026 au 16/07/2027

**Durée :** 1050 heures en continu + 420 heures de stage en entreprise

**Lieu :** 160 chemin du Mas - 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE

**Délai d'accès :** Le dossier de candidature, téléchargeable sous :  
<https://www.cfpf.drome.cci.fr/nos-formations/abattage>

#### Diplôme préparé

**BP Responsable de Chantiers de bûcheronnage et de débardage manuel**

N° RNCP : 37562

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37562/>

#### Métiers préparés

Chargé de production forestière

Conducteur de travaux

Agent technique forestier

Ouvrier qualifié en exploitation forestière

Conducteur d'abatteuse

Débardeur

Bûcheron

Conducteur d'engins

Commis forestier

Chef d'équipe

Technicien forestier

#### Objectifs opérationnels

L'option « responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage » vise l'acquisition de compétences relatives à la conduite de travaux forestiers mobilisées selon le cas dans des emplois d'ouvrier qualifié en exploitation forestière, bûcheron, débardeur, conducteur de travaux, conducteur d'engin, technicien forestier, etc.

#### Public concerné

La formation s'adresse à toute personne de plus de 18 ans, en reconversion ou en évolution professionnelle désireuse d'exercer le métier préparé.

#### Dispositions fortement conseillées (≠ prérequis obligatoires)

Autonomie

Bonne condition physique

Permis B

Goût prononcé pour le travail en extérieur

#### Programme

Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers

Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois

Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel

Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois

Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

#### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Notre bâtiment est conforme à la loi du 11/02/2015 sur le handicap. Toutes nos salles de cours sont accessibles + parkings dédiés.

Toutefois, cette formation n'est pas ou peu accessible aux personnes ayant un handicap physique ou psychologique lourd ou des troubles psychologiques en raison de l'importance accordée à la capacité d'exercer des responsabilités, d'être autonome, et de pouvoir supporter une activité physique soutenue.

# Brevet Professionnel

## Responsable de chantiers de Bûcheronnage manuel et de Débardage



### FORêt - ESPACES NATURELS

#### Méthodes pédagogiques mobilisées

Riches en moyens humains et matériels, nous vous proposons une pédagogie participative, sur un concept de chantier école.

Ainsi, notre pédagogie est orientée principalement vers la pratique professionnelle : exposé théorique + démonstration par le formateur + travail en situation réelle sur chantier professionnel.

#### Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient en cumulant les réussites aux différentes épreuves réalisées en situations professionnelles spécifiques.

Elles couvrent l'ensemble des blocs de compétences dont l'obtention peut s'effectuer sur plusieurs années (si échec pendant la formation).

Un bloc de compétences est acquis à vie.

#### Informations pratiques

Le CFPF vous accueille dans ses bâtiments en bois, situés au cœur d'un parc arboré de 4 hectares, alliant convivialité et respect de la nature.

#### Hébergement pendant la formation : externat

Hébergements proposés par des particuliers à proximité.

#### Restauration

Sur Châteauneuf du Rhône : restauration rapide, pizzéries...

Repas tiré du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac

#### Modalités accès

##### En voiture :

Par la N7 direction Châteauneuf du Rhône

Par A7 sortie N°18 Montélimar Sud - direction Châteauneuf du Rhône

##### En train :

Gare Montélimar, puis rejoindre la gare Montélibus (17 avenue Charles de Gaulle) et prendre la ligne de bus 4 (direction Châteauneuf du Rhône/piscine)

En bus : Arrêt St Joseph (ligne 4)

#### Financement

##### En formation professionnelle continue :

- Convention région Auvergne-Rhône Alpes/FSE, avec le statut de demandeur d'emploi
- Projet de transition professionnelle

*L'ouverture de la formation aux demandeurs d'emploi est soumise à l'octroi d'un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Fonds Social Européen.*

#### Votre contact

Isabelle DALLARD

04 75 90 77 33

i.dallard@drome.cci.fr

#### Les suites de parcours possibles

Bien que ce diplôme soit professionnalisaant et permette d'accéder directement à l'emploi, deux principales poursuites d'études peuvent être envisagées :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole option Gestion Forestière
  - Certificat de Spécialisation « Arboriste-Élagueur »
- Tout autre parcours nécessitant comme prérequis d'avoir un diplôme de niveau 4 peut être envisagé, sous réserve de la spécialité demandée.

**Taux de réussite à l'examen : 89 %**

**Taux de poursuite d'études : 5 % maximum**

**Taux d'interruption en cours de formation : 5 % maximum**

**Taux d'insertion professionnelle : 81 %**

**Taux de satisfaction des stagiaires : 92 %**

Dernière mise à jour le 10/12/2025

**VISITE VIRTUELLE DU CFPF >>**

*Chez nous pour réussir,  
on vous met dehors !*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne

